

[Retour à l'article](#)[Imprimer](#)

Le contenu de l'article imprimé, est protégé par le droit d'auteur, tous autres droits de propriété intellectuelle, et appartient à la Gazette des communes, des départements et des régions. La Gazette des Communes consent à l'utilisateur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif sur ledit contenu. L'utilisateur s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans autorisation expresse préalable de l'éditeur, quelque texte, titre, logo, marque, information ou illustration, pour un usage autre que strictement privé, ce qui exclut toute représentation à des fins professionnelles ou de rediffusion en nombre.

[En savoir plus](#)

Adresse de l'article : <https://archives.lagazettedescommunes.com/40320314/films-lecture-musees-la-culture-s-invite-dans-les-ehpad>

Autonomie

Films, lecture, musées... la culture s'invite dans les Ehpad

Par Malika Butzbach

Allier 336 000 hab.

Le conseil départemental déploie une offre culturelle pour les résidents de ses différents Ehpad.

C'est un projet qui permet à nos résidents de s'évader sans quitter l'établissement, s'enthousiasme Valérie Bardot, directrice de l'Ehpad Le jardin des sources, situé à Désertines. Le 29 avril, le conseil départemental de l'Allier a choisi son établissement pour lancer son initiative « culture en Ehpad ».

Cette programmation culturelle, disponible par le biais d'une plateforme, comprend plusieurs films, spectacles, lectures et visites de musées locaux en vidéo. « Nous avons choisi une programmation éclectique, ancrée dans le territoire », explique Anne-Cécile Benoît-Gola, vice-présidente chargée des personnes âgées. « Un effort a été fait

sur la forme : par exemple, pour la visite guidée du musée Anne-de- Beaujeu, qui porte sur l'Egypte et le Moyen Age, la vidéo donne vraiment l'impression d'une visite en temps réel, avec les commentaires du guide. »

VIDÉOS DE VISITES GUIDÉES

L'enveloppe dédiée à ce projet, qui s'élève à 32 000 euros, a été accordée par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, réunissant plusieurs partenaires institutionnels aux côtés du département (agence régionale de santé, caisses de retraite...). « Ce budget a notamment servi à l'élaboration et à la construction de la plateforme, cette dernière devant être gratuite et accessible aux personnels des établissements. Cela nous a aussi permis de réaliser les vidéos des visites guidées », continue la vice-présidente.

Concernant l'équipement nécessaire, le département avait équipé 38 établissements en matériels informatiques en 2020, lors des périodes de confinement. « L'objectif premier était de permettre aux résidents de garder un lien avec leurs proches alors que les établissements étaient fermés au public. Deux ans plus tard, il nous a paru naturel de les réutiliser dans une optique différente. »

SUPPORT POUR DES ACTIVITÉS

Au jardin des sources, deux projections ont été organisées entre avril et juin. « L'animatrice les a inscrites dans le planning et elles étaient ouvertes à tous. Concernant l'installation, nous avons dégagé un mur blanc pour projeter les vidéos et utilisé des enceintes connectées, afin que la visualisation et le son soient optimaux », raconte Valérie Bardot.

Disposer d'une vidéo permet aussi de s'adapter au rythme des résidents : revenir en arrière ou mettre sur pause pour répondre à une question. Selon Anne-Cécile Benoît-Gola, « il s'agit d'un accès à la culture sans les contraintes de déplacements ou de fatigue qu'impliquent des sorties culturelles. La beauté et le plaisir sont aussi des droits en Ehpad ! ».

Ces diffusions peuvent également être reprises comme support pour des activités avec les résidents. Au sein de la maison de retraite, « les résidents nous ont demandé davantage de séances. Mais la plateforme ne comporte qu'une douzaine de vidéos et si nous suivons ce rythme, on ne tiendra que trois mois », rigole la directrice. Alors que le département prévoit d'étoffer l'offre, Valérie Bardot espère que, « peut-être, un jour, on pourra voir le Louvre depuis notre Ehpad ! ».

Un plan global sur le bien-vieillir

Dans l'Allier, 36 % de la population est âgée de 60 ans ou plus. Cette part devrait atteindre 39 % d'ici à 2050, parmi lesquelles 25 000 personnes risquent d'être touchées par la perte d'autonomie. Un enjeu de taille pour le conseil départemental, qui prévoit, d'ici-là, la mise en place de son programme « bien vieillir dans l'Allier ». C'est dans ce cadre qu'a été développé le projet de plateforme culturelle à destination des Ehpad, au sein de l'axe « prévenir la perte d'autonomie ». Parmi les autres chantiers : l'accompagnement aux usages du numérique, le développement d'actions de santé grâce la télémédecine... Pour ce programme important, le budget 2022 prévoit en tout 69 millions d'euros.

Budget

32 000 € pour la réalisation de la plateforme.

Contact

Anne-Cécile Benoît-Gola, contact@allier.fr, 04.70.34.40.03.